



CFA de Sées
 Formation en apprentissage
 8, avenue de Tönivorst
 61500 Sées
www.lap61.fr
 Tél : 02 33 28 12 48



CFPPA de Sées
 Formations pour adultes
 8, avenue de Tönivorst
 61500 Sées
www.cfppa-sees.com
 Tél : 02 33 28 71 59

Le CFPPA est un centre de formation
 certifié qualité depuis 2018



Responsable de formation : Philippe DUMONT
philippe.dumont@educagri.fr



Un site accessible et bien desservi :

- Autoroutes A88 et A28
- Gare SNCF (10 min à pied)



CHEVAL



BPJEPS AE Activités Équestres

Formation continue ou par apprentissage





Dates et durée

De septembre à septembre

formation continue : 1628 heures en une année
entrées et sorties permanentes

allègement en fonction du cursus

Formation par apprentissage : 3155 heures en deux ans
(ou en 1 an sous conditions)

Conditions d'entrée

Satisfaire aux tests d'exigences préalables (TEP/ VTEP)

Réussir les tests d'entrée de l'Organisme de Formation

Etre titulaire du PSC1, de l'AFPS ou d'une des attestations de
secourisme suivantes en cours de validité : PSC2, AFGSU, SST

Fournir un certificat médical d'aptitude à la pratique et à
l'encadrement de l'activité équestre (datant de moins de 2 mois à
l'entrée en formation)

Niveau à cheval en début de formation : **Galop 6/7 de la FFE**

Pour la formation par apprentissage:

Être âgé de 17 à 30 ans

Être reconnu apte au travail par la médecine du travail

Signer un contrat d'apprentissage

Modalités pédagogiques

Alternance : l'essentiel de la formation se déroule en présentiel
dont 75% du temps dans des entreprises permettant des mises en
situation pédagogique et la confrontation au monde professionnel,
FOAD : certains enseignements sont proposés à distance

Parcours individualisé

Allègement des heures de formation en fonction des acquis
professionnels ou scolaires

Visites et pratiques d'activités diversifiées : western, équi-handi...

Prépare aux métiers de l'enseignement de l'équitation

Le BPJEPS Activités Équestres est une formation certifiante. Elle
est composée de 4UC à valider pour obtenir le diplôme de ni-
veau 4 délivré par le Ministère des Sports.

Contenu et objectif de la formation

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans
le projet de la structure

UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage
dans le champ des activités équestres

UC4 : Mobiliser des techniques de la mention des activités équestres
pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage

- UC4a: option initiateur poney/ cheval
- UC4b: option approfondissement technique

Les partenaires de la formation

Le Conseil Régional de Normandie

Le Fond Social Européen

Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la

Cohésion Sociale de Normandie

Comité Régional d'Équitation de Normandie (COREN)

IFCE - Haras du Pin

Normandie Formation Excellence

Un réseau de professionnels

Centre équestre du LAP de Sées (61)

Le Centre équestre de Montgardon (50)

Écurie de la Motte (14)

Tuteurs et maîtres d'apprentissage de notre réseau

Financement et tarifs

Formation accessible dans le cadre du CPF (Compte personnel
de formation).

Prise en charge par le CR de Normandie (Programme Qualif)
sous conditions

Autres financements possibles (Pôle Emploi, OPCO...)

Contrat de professionnalisation ou d'apprentissage

Possibilité de rémunération (voir avec le CFPPA)

Tarif en fonction du parcours de formation. Nous contacter.

Débouchés

Entrée dans la vie professionnelle

Salarié de centre équestre

Enseignant-animateur,

Entraîneur/compétiteur/formateur de jeunes chevaux

Formateur/ responsable pédagogique/ responsable de projet

Auto-entrepreneur

Poursuite d'études :

BP REH (responsable d'entreprise hippique)

Diplôme de niveau 3 en filière professionnelle (DEUG
d'enseignement et gestion de l'équitation ou DE JEPS)

Diplôme de niveau 2 après une expérience professionnelle
(Licence Professionnelle)

CS Jeunes Chevaux